

N° 685

06 Juin 2013
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Changer de cap : il y a urgence

Les 21 et 22 juin aura lieu la deuxième conférence sociale. L'expérience de la première et de l'année écoulée depuis le changement de Président doivent faire réfléchir tant l'écart est grand entre les engagements pris et les actes d'un gouvernement qui prête plus l'oreille aux exigences du patronat qu'aux revendications des salariés.

Et pourtant, tous les économistes le reconnaissent aujourd'hui, l'austérité empêche la croissance et provoque la récession. Quoi qu'en dise le patronat, ce n'est pas la rémunération du travail qui pénalise la compétitivité des entreprises, mais le manque d'investissement, une trop forte rémunération des actionnaires, et une consommation en déclin faute d'emplois et de salaires corrects. Augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux est une nécessité pour relancer l'économie et l'emploi, et pour financer nos retraites et la Sécurité sociale. C'est possible, à condition de réorienter les richesses créées par le travail vers

l'investissement et la réponse aux besoins sociaux. C'est possible, car la part des dividendes versée aux actionnaires n'a cessé d'augmenter depuis trente ans, passant de 5 à 25%. C'est possible si les salariés dont les cadres se font entendre plus fort à l'image de ceux de FT/orange qui se sont mobilisés le 28 mai à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires, de ceux de La Poste, de la SNCF et de l'énergie qui seront dans l'action le 13 juin, de ceux des professions de la santé qui manifesteront le 15 juin, de ceux des différents pays européens qui agiront à l'appel de leurs syndicats contre l'austérité dans la semaine du 10 au 14 juin et en France le 19 juin.

Le changement de cap dépend de nous. Toutes et tous....



Branche Poste

A chacun son tour de France

Philippe WAHL, PDG de La Banque Postale réunit les cadres des Services Financiers : le 24 juin à Lille, le 27 juin à Marseille et le 2 juillet à Limoges.

Un show à l'américaine a eu lieu au Centre Financier de Nantes, avec une ambiance « chape de plomb » qui pesait sur les cadres obligés d'assister à cette propagande.

En fait, le but est de faire passer l'idée que tout soit axé sur le commercial avec la transformation des Centres Financiers en plates-formes commerciales au service et en appui aux conseillers financiers.

Toute référence au service public est gommée, avec la disparition de services entiers dans les centres financiers.

Le refus de cette stratégie de restructuration, de casse et de délocalisation de services des Centres Financiers s'exprimera de nouveau le 13 juin.

Pas d'évolutions réelles !

La Poste a entamé une série de réunions sur l'évolution professionnelle. Globalement, les propositions de restent insatisfaisantes dans un contexte où la politique générale reste orientée sur la suppression massive d'emplois. Les restructurations sont un frein majeur à l'évolution professionnelle qui reste conditionnée de façon trop systématique à l'acceptation des choix stratégiques de l'entreprise. La mobilité géographique imposée entraine des situations de plus en plus difficiles à gérer. Le nombre de cadres en situation de reclassement et dans l'incertitude augmente, amplifiant un malaise déjà insupportable. Car à quoi bon parler d'évolution professionnelle, si elle ne contribue pas à améliorer la vie des postier-e-s et si elle est déconnectée d'autres thèmes, comme la promotion le repyramidage par le haut et l'augmentation des salaires.

Branche Télécoms

Ils se gavent sur notre dos !

Le 28 mai les salariés de France Télécom se sont mobilisés à Paris et en province à l'occasion de l'Assemblée Générale des actionnaires.

FT/Orange c'est 33 milliards d'euros pour les actionnaires depuis l'ouverture du capital, un taux de profit de 30%, les rémunérations des dirigeants qui continuent d'augmenter...

Pendant ce temps le pouvoir d'achat des salariés recule, les conditions de travail se dégradent de plus belle, des emplois sont supprimés.

Il est urgent de rejeter la stratégie de court terme uniquement basée sur la rentabilité financière et de donner la priorité à l'emploi, aux conditions de travail, aux rémunérations et à la réponse aux besoins des usagers sur le territoire, notamment de très haut débit

La crise c'est eux la solution c'est nous !! Mobilisons-nous !

Intéressement cache misère

L'intéressement à Orange en 2013 ne sera sans doute pas très « intéressant ». En effet, si on en juge par les acrobaties et arguties employées par la direction lors de la négociation sur l'avenant 2013, il y avait du souci à se faire.

L'intéressement est calculé sur la Marge Brute Opérationnelle, pour simplifier, à hauteur de 67% du calcul et de l'atteinte d'indicateurs de qualité de service (résidentiel, entreprise et grand compte) à hauteur de 33%.

Orange sait très bien que la distribution de l'intéressement est importante pour les salariés, d'autant que l'entreprise refuse la mise en place du 13^{ème} mois minimum.

Donc elle maintient les mêmes niveaux sur la qualité de service qu'en 2012 et baisse l'objectif de marge de 22% ... pour cacher les effets de sa politique industrielle désastreuse. Jusqu'à quand ?



Réglementer les stages

La CGT interpelle depuis de longues années sur la question des stages. L'UGICT et l'UNEF ont présenté en juin 2012 un projet de loi cadre détaillé pour les réglementer. Malgré l'engagement de F. Hollande, la concertation entre le Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche et les organisations syndicales en février 2013 et l'écoute plutôt attentive des parlementaires, rien de concret ne se profile au parlement.

Alors qu'1,6 million de stagiaires est sans statut, il est temps de légiférer : pour une revalorisation de la gratification, pour la garantie d'un contenu pédagogique, pour assurer aux stagiaires des droits similaires à ceux des apprentis et pour lutter contre le recours abusif à des stagiaires en lieu et place de salariés.

Un hôpital sans lit !

Le 14 mai, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a annoncé la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu le 4 novembre prochain. Les représentants du personnel et la communauté médicale ont été placés devant le fait accompli par l'AP-HP qui prétend transformer l'Hôtel-Dieu en hôpital sans service d'urgence et sans lit, un hôpital pour "gens debout".

En fait, cette annonce intervient dans le cadre d'un plan de 150 millions d'€ de coupes budgétaires supplémentaires en 2013. Devant cette menace de désert sanitaire au cœur même de la capitale, les réactions sont nombreuses et Patrick Pelloux, médecin urgentiste, alerte sur l'engorgement des services d'urgence parisiens qui sont déjà à saturation.

La CGT appelle quant à elle au rassemblement et au développement de la mobilisation contre la casse de l'hôpital public.

Mobilisation pour les sages femmes

Ils et elles sont plus d'un millier sur tout le territoire et assurent qualité, sécurité et proximité auprès des femmes enceintes et des nouveaux nés. Ils et elles peuvent également être appelés à exercer des fonctions d'encadrement.

«Les sages-femmes sont une profession médicale, comme les médecins ou les dentistes mais sont les seules à être dans la Fonction publique (...) et veulent un statut bien différencié des professions paramédicales», explique A.C. Ottan de la CGT.

Suite à leur mobilisation du 22 mai dernier, le Ministère a accepté une évolution salariale sur la base LMD (licence-master-doctorat). Mais cela est loin d'être satisfaisant. Leur salaire doit être à la hauteur de leurs qualifications, de leurs responsabilités et de leurs études. Si aucune négociation n'est ouverte avant le 6 juin, (date de la réunion du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière) une action de plus grande ampleur est envisagée.

Le Capital est partout le même !

Le drame du Bangladesh montre la nocivité du système capitaliste ! La recherche du profit le plus fort et le plus rapide et le système d'exploitation de l'homme par l'homme trouvent leurs limites. Les forces productives ont atteint un niveau permettant à l'être humain de se libérer du travail. La CGT se félicite avec la CES, « [...] que les principaux partis représentés au Parlement aient uni leurs forces pour exprimer la consternation des citoyens européens face aux événements atroces au Bangladesh qui ont causé la mort de 1100 travailleurs et en ont blessé des milliers d'autres [...] ».

La CES exige que la CE s'assure que le gouvernement bangladais applique les normes des conventions de l'OIT.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

L'accord de portage salarial

Comparé aux quelques mois nécessaires à la mise en place de l'ANI, il aura fallu 2 ans et 10 mois pour généraliser l'accord de portage salarial, signé par la CGT, la CFDT, la CGC et la CFTC.

Grace à l'unité des syndicats et à leur ténacité, le blocage et le lobbying exercés par une partie des employeurs opposés à une réglementation de cette activité ont été vaincus. Les employeurs qui pratiquent du prêt de main-d'œuvre illicite sous couvert de portage salarial devront se mettre en conformité.

La CGT se félicite de ce succès et demande l'ouverture rapide d'une négociation pour une convention collective destinée à préciser les garanties et les modalités de suivi de cette nouvelle forme d'emploi.

A Roanne comme ailleurs : criminalisation inacceptable

L'injonction du gouvernement auprès de la commission des lois pour qu'elle rejette la proposition d'amnistie des militants syndicaux est révélatrice d'une démarche cohérente : celle qui a conduit la police à cueillir « à l'heure du laitier », 5 militants CGT de Roanne à la fin du mois dernier. Il s'agissait de les contraindre à se soumettre à un prélèvement ADN suite à leur condamnation avec dispense de peine pour avoir écrit un slogan sur un mur lors du conflit des retraites en 2010.

Les cinq militants CGT se sont vu remettre une convocation devant le tribunal de Roanne pour une audience le 5 novembre.

La CGT appelle à une journée nationale d'action pour les libertés syndicales ce jour-là. Toutes les initiatives doivent être prises pour que cesse l'acharnement anti syndical à Roanne comme partout dans le monde du travail.

IBM: mobilisation : non aux licenciements

Sur le site du centre d'études et de recherches de la Gaude dans le Var, le syndicat CGT a organisé jeudi 23 mai une distribution de tracts contre « un plan de licenciements boursiers qui n'a aucune justification économique au regard des bénéfices, de l'action boursière qui ne cesse de monter, et au vu de secteurs surchargés de travail ». A l'occasion du comité d'établissement local qui s'est tenu la veille, les représentants CGT ont dénoncé l'intitulé du projet présenté par la direction.

Le syndicat dénonce « un contournement illicite des obligations légales du PSE ».

Les élus demandent l'embauche de jeunes salariés, la prolongation de l'expertise juridique et économique, et que le plan de suppression de postes soit mis en adéquation avec le rapport.

Par ici la sortie... mon sénior

Une récente étude du Ministère du travail montre que chez les salariés de 58 à 60 ans, la part des ruptures conventionnelles est en moyenne de 26%, soit 10% de plus que la moyenne des salariés.

La rupture conventionnelle a touché plus d'un million de salariés. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de ces salariés ne parviendront pas à trouver un nouvel emploi avant leur retraite, mais pourront dans certains cas être indemnisés par l'assurance chômage. Ainsi, le patronat continue à pousser les salariés seniors vers la sortie pour les remplacer par des jeunes de plus en plus précarisés.

La solution serait, selon le gouvernement, de partir en retraite plus tard ?...